

Le 21 avril 2011

Communiqué

Information financière du premier trimestre de l'exercice 2011

Chiffre d'affaires consolidé en millions d'euros	2011	2010	Variation en %
Premier trimestre	226,9	193,6	+17,2

Note : le chiffre d'affaires du groupe Dooya (Somfy Activités) est inclus dans le chiffre d'affaires consolidé à compter du 1^{er} janvier 2011.

Activité

Le premier trimestre s'est terminé par un chiffre d'affaires de 226,9 M€¹, en augmentation de 17,2% en termes réels et de 11,2% à périmètre et taux de change constants. Ces trois premiers mois, même s'ils ne préfigurent pas l'évolution de l'activité sur le reste de l'année, s'inscrivent dans la progression constatée en 2010.

Somfy Activités

Le chiffre d'affaires de Somfy Activités ressort à 197,6 M€, en hausse de 18,5% en termes réels et de 11,6% à périmètre et taux de change constants.

La croissance a été particulièrement soutenue en Allemagne (+25,2% à données comparables), en Europe de l'Est et du Centre (+14,6% à données comparables), en France (+12,6% à données comparables), en Europe du Nord (+10,7% à données comparables), ainsi qu'en Amérique (+14,4% à données comparables), du fait du rebond des Etats-Unis et du dynamisme du Brésil et du Mexique.

Les autres zones ont également progressé, mais dans des proportions sensiblement inférieures. Tel a été le cas de l'Europe du Sud² (+3,2% à données comparables), en raison de la situation économique difficile de la Grèce, et de l'Asie Pacifique (+1,2% à données comparables), du fait des catastrophes et des événements climatiques ayant frappé la zone (Japon, Australie).

Somfy Participations

Le chiffre d'affaires de Somfy Participations ressort à 29,8 M€, en hausse de 9,7% en termes réels et de 9,6% à périmètre et taux de change constants, performance qui traduit des situations différentes selon les sociétés.

¹ La différence constatée entre le chiffre d'affaires du Groupe (226,9 M€) et la somme des chiffres d'affaires de Somfy Activités (197,6 M€) et de Somfy Participations (29,8 M€) correspond au montant du chiffre d'affaires réalisé entre Somfy Activités et Somfy Participations (0,6 M€).

² L'Afrique et le Moyen-Orient sont rattachés à l'Europe du Sud.

Sirem et Zurflüh-Feller ont affiché de fortes progressions (respectivement +21,3% et +10,8%). Après un début d'année difficile, Cotherm a réalisé un bon mois de mars et terminé le trimestre en légère baisse (-1,6% à données comparables).

Les sociétés mises en équivalence ont connu des évolutions contrastées : après une année 2010 difficile, CIAT a renoué avec la croissance (+6,6%), et Gaviota Simbac a progressé (+11,9%). En revanche, Parquets Marty a reculé (-3,7%).

Autres informations

L'effort de développement a été poursuivi chez Somfy Activités au cours des derniers mois. Il a porté principalement sur l'innovation des produits, l'extension du réseau de distribution, le renforcement des équipes de vente et la promotion des marques. Autant d'actions qui seront intensifiées à l'avenir afin de permettre au Groupe de renouer avec une croissance forte et durable.

La cession de la participation dans agta record a été finalisée sur le trimestre. Elle a donné lieu à l'encaissement d'une somme de 101,1 M€³ et à la constatation d'une plus-value nette d'impôts et de frais de 61,6 M€.

Profil

Somfy est structuré en deux branches distinctes : l'une, Somfy Activités, dédiée à l'automatisation des ouvertures et des fermetures de la maison et du bâtiment ; et l'autre, Somfy Participations, dédiée aux investissements et participations dans des entreprises industrielles situées dans d'autres métiers.

Contacts

Somfy : Eric Blanchard (Directeur financier) - Tél : 04 50 40 48 49

Somfy : Jean-Michel Jaud (Directeur de la communication) - Tél : 04 50 96 70 65

Shan : François-Xavier Dupont - Tél : 01 44 50 58 74

Calendrier

Tenue de l'assemblée générale annuelle : 18 mai 2011

Publication du chiffre d'affaires du premier semestre : 21 juillet 2011

<http://www.somfyfinance.com>

³ Le montant de la cession est de 109,8 M€. Un premier paiement, de 101,1 M€, a d'ores et déjà été effectué par l'acquéreur, conformément à l'accord conclu initialement. Il sera suivi du règlement du solde, soit 8,7 M€, dans un délai maximum de deux ans.